

## Agroforesterie

**Barème d'éligibilité : 14,75 € /arbre** selon délibération grille régionale  
+ 20 € pour protection contre élevage : clôture électrique

Les travaux de préparation du sol et de plantation à la charge du planteur

### Conditions d'éligibilité des projets :

Surface minimum du projet : > 1 ha (objectif agropastoral), > 2 ha (obj agrosylvicole)

Exploitation agricole des terrains pendant au moins 2 années consécutives dans les 5 dernières années.

Essences : cf liste régionale. remis lors de la visite

Essences objectif production bois : 70 % à minima avec au moins 3 essences

Essences de diversification: 30 % maximum

Arbres fruitiers greffés : <5 %

Densité de plantation : 30 à 150 arbres hectares / 6 à 15 m entre les plants / 10 à 40 m entre les lignes

Paillage : 100 % biodégradable

Protection gibier obligatoire

**Des précisions complémentaires seront apportées lors de notre rencontre**

### Financement



### Par arbre

**13,00 €**

Modalités : 175 € à l'issue de la première visite

Envoi du projet à réception

25 % à réception du devis et avant commande des plants

Solde à verser (déduction des précédents versements) : avant 2ème visite

*L'association ne récupérant pas la TVA, le coût s'entend TTC*

### Comprend

1ère visite : élaboration du projet

2ème visite : fournitures des plants, paillage, protections

3ème visite : Vérification plantation, paillage et bande de plantation + rapport

4ème visite : Vérification plantation (reprise), paillage et bande de plantation (au printemps) + rapport DDT

5ème visite : Vérification plantation, paillage et bande de plantation 1an après la plantation + Rapport

**Cette chronologie est susceptible de modifications en fonction des critères régionaux à venir**

La Maison de la Nature et de l'Environnement s'est donnée pour objectif dans ses statuts de préserver et de valoriser la place de l'arbre dans nos paysages et dans nos pratiques; elle porte l'intérêt de l'agroforesterie depuis la création de son pôle Arbre et Paysage 65 en 2008 et au sein de l'Afahc - Agroforesterie

**Soutenez notre action en devenant adhérent**

**Adhésion** : 15 € individuel / 50 € Collectivité - Entreprise - Famille

[www.maisondelanature65.com](http://www.maisondelanature65.com)

[arbreetpaysage@maisondelanature65.com](mailto:arbreetpaysage@maisondelanature65.com)

facebook : Arbre et Paysage 65